

Syndicat Intercommunal de
Fonctionnement et d'Investissement
du Collège et des Equipements
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S



Nombre de Membres

En exercice : 8

Présents : 5

Votants : 7

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

N° DCS 05/2025

OBJET
PARTICIPATION DES COMMUNES
2025 – SECTION
FONCTIONNEMENT

Date de la convocation le :
25/02/25

Délibération transmise au
représentant de l'Etat le 13/03/2025
Liste des délibérations publiée sur le
site internet du complexe sportif de
l'Oumière le 13/03/2025
complexe-sportif-de-loumiere.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S

Séance du mercredi 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars, à dix-neuf heures trente, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes. Agnès DENIEAU, Barbara DESNOYER, Patricia PETIT, MM. David BOSC.

Absent excusé : M. Sylvain NOUET

Pouvoirs : M. Romain BERLAND donne pouvoir à Mme Barbara DESNOYER, M. Carlos LOGRADO donne pouvoir à M. David BOSC.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.

Assistaient à la séance : M. Gilles MIRAMBEAU, Principal adjoint du collège Le Pertuis d'Antioche - Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumière.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. Mme Patricia PETIT est désignée pour remplir cette fonction.

N° 05/2025

PARTICIPATION DES COMMUNES 2025 – SECTION FONCTIONNEMENT

Monsieur le Président informe de la participation des communes du nord du canton pour l'année 2025 selon les nouveaux effectifs de l'année scolaire 2024/2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

Article 1 : **FIXE** le montant des participations communales de la façon suivante :

COMMUNES	Nombre d'élèves 2024 / 2025	ANNEE 2025
Saint-Pierre d'Oléron	213	275 125 €
Saint-Georges d'Oléron	130	139 048 €
Saint-Denis d'Oléron	43	45 992 €
La Brée les Bains	12	12 835 €
TOTAL	398	473 000 €

AR Prefecture

017-251701678-20250312-DCS052025-DE
Reçu le 13/03/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa récupération par le représentant de l'État.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre d'Oléron, le 13 mars 2025.

Le Président,
Patrick GAZEU

